



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge du syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)

Question écrite n° 13937

Texte de la question

Mme Océane Godard attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la prise en charge du syndrome des ovaires polykystiques (SOPK). Le SOPK touche près d'une femme sur dix en âge de procréer. Ses conséquences sont loin d'être anodines : il entraîne des dérèglements hormonaux et gynécologiques, de l'infertilité, une résistance à l'insuline, des risques accrus de diabète et de maladies cardiovasculaires, sans compter les répercussions psychologiques de cette maladie chronique trop souvent méconnue. Le SOPK reste en effet mal identifié, diagnostiqué tardivement et le parcours de soins qu'il impose peut être épuisant. De nombreuses patientes témoignent de consultations répétées, d'un nécessaire suivi pluridisciplinaire, parfois d'errance médicale, d'années perdues avant d'obtenir un diagnostic, d'une prise en charge financière insuffisante qui pousse certaines d'entre elles à renoncer aux soins. Ce renoncement n'est pas anodin, il creuse les inégalités sociales de santé et pèse durablement sur la vie des femmes concernées. Des associations de patientes et des professionnels de santé réclament depuis plusieurs années une meilleure reconnaissance institutionnelle de cette pathologie et posent notamment la question de son inscription parmi les affections de longue durée (ALD), qui serait une voie pour permettre d'assurer un accès réellement équitable aux soins. Elle souhaiterait donc savoir ce que le Gouvernement entend mener pour améliorer la reconnaissance du SOPK, pour renforcer la formation des professionnels de santé, soutenir la recherche sur cette pathologie et examiner sérieusement les conditions d'une prise en charge financière à la hauteur (comme dans un premier temps l'éventuelle reconnaissance du SOPK comme affection de longue durée).

Données clés

Auteur : [Mme Océane Godard](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13937

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2026](#), page 2641